



## **La CGT Fonction Publique décline l'invitation du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques !**

Dans une lettre ouverte en date du 30 mai 2024 adressée à Monsieur Stanislas Guérini, la CGT avait pris acte de son invitation à participer à une réunion bilatérale, le vendredi 7 juin prochain.

Dans cette même lettre, la CGT lui avait demandé d'apporter une réponse aux demandes suivantes :

- Renonciation à l'austérité budgétaire,
- Renonciation à l'austérité salariale,
- Confirmation des fondements statutaires de la Fonction publique contrairement aux objectifs aujourd'hui poursuivis au moyen du projet de loi « pour l'efficacité de la fonction publique » auquel il doit renoncer.
- Une toute autre conception du processus de négociation proposé aux organisations syndicales sur la question du travail dans l'objectif, notamment, de reconstruire le sens, les finalités, les conditions d'exercice du travail, de réduire le temps de travail tout au long de la vie avec les 32 heures, le droit à la retraite à taux plein à 60 ans, le droit anticipé au départ pour les personnels dont le travail est pénible.

Une réponse du ministre a été adressée à la CGT le mercredi 5 juin dernier.

Force est de constater qu'il n'a pas apporté de réponses aux exigences signifiées par la CGT tout en proposant un « dialogue ouvert, tant sur le fond que sur la méthode ».

Pour la CGT, l'heure n'est pas ou plus au dialogue.

Contrairement aux déclarations du ministre à la presse, il ne saurait se prévaloir de l'existence d'un consensus, bien au contraire.

La CGT ne se rendra pas à la réunion proposée par le ministre.

L'urgence est à l'élévation du rapport de force.

C'est dans ce sens qu'avec ces syndicats et avec les organisations syndicales qui le souhaitent, la CGT va se déployer dans les services, les administrations, les ministères, les opérateurs de l'Etat, les collectivités, les hôpitaux, les établissements, durant deux semaines du lundi 10 au vendredi 21 juin.

Elle fera, par différents moyens, du jeudi 20 juin, un temps fort de mobilisation(s), date à laquelle le ministre organise une nouvelle réunion dédiée à son projet de loi à laquelle la CGT ne participera pas.

Montreuil, le 6 juin 2024

Pièce – jointe : lettre ouverte de la CGT Fonction Publique